



Commission scolaire francophone
Territoires du Nord-Ouest

1. RAISON D'ÊTRE ET FINALITÉS

1.2 MISSION

| | |
|-----------------------------|---------------|
| RÉSOLUTION N ^o : | 1617-RO-11-05 |
| APPROBATION : | 2017-09-18 |
| RÉVISION : | |

La Mission de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) se définit de la façon suivante :

Offrir des services d'éducation de qualité en français langue première aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire aux enfants et aux élèves des Territoires du Nord-Ouest et en faire la promotion.